



Fin des négociations des appointements minima des ingénieurs et cadres de la métallurgie pour l'année 2023

Le 11 avril 2023, se tenait la dernière réunion de négociation concernant les appointements minima des grilles des Ingénieurs et Cadres de la métallurgie. Lors de la précédente séance, toutes les organisations syndicales avaient rejeté la proposition de revalorisation de 4,5 %, la jugeant trop éloignée de leurs revendications. Certains ont même affirmé qu'au-dessous de 7 %, ils ne signeraient pas. **A la CGT, nous avons maintenu nos revendications à 10% en insistant sur notre argumentaire chiffré.**

Ce 11 avril, l'UIMM a fait une proposition de revalorisation de 4,7 % en exprimant sa volonté de trouver un accord. L'UFICT-CGT Métallurgie a qualifié cette proposition d'inacceptable et a rappelé ses revendications basées sur :

- **Les prévisions d'augmentation du coût de la vie 2023,**
- **Le rattrapage des niveaux de grille par rapport à l'inflation réelle pour les années 2021 et 2022,**
- **La nécessité de rééquilibrer la répartition des richesses,**
- **La reconnaissance des savoirs, des savoir-faire et expériences des salariés sur la période.**

L'ensemble de ces éléments, aboutissant sur une revendication de revalorisation de 10 % des minima pour l'année 2023, pointait l'écart important entre les propositions de l'UIMM et la réalité des chiffres.

Les autres organisations ont estimé la proposition de 4,7 % de l'UIMM insuffisante mais ont néanmoins signé cette proposition patronale, la jugeant pas trop éloignée de leurs revendications. L'important pour ces organisations était d'aboutir à un accord, peu importe qu'il ne soit pas à la hauteur de l'attente des salariés.

Pour l'UFICT-CGT Métallurgie, signer une revalorisation de 4,7 %, un taux nettement inférieur à l'augmentation du coût de la vie, équivaut à acter une baisse du niveau de vie des salariés. Nous avons décidé de ranger les stylos et de ne pas cautionner cette mascarade qui était destinée à préparer une grille 2024 au rabais.

La délégation FTM CGT

Montreuil le 12 avril 2023